

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19897 - 77EME ANNÉE

Après la déclaration du président de la République -1-

Etat d'urgence sanitaire à La Réunion : l'aéroport sera-t-il enfin fermé ?

Les seules mesures qui permettront à La Réunion de sortir définitivement de la crise sanitaire sont la fermeture de l'aéroport à tout vol régulier et la quarantaine stricte dans un hôtel pour tout nouvel arrivant afin de prémunir notre île de l'arrivée de variants dont la résistance aux vaccins serait plus forte que la souche originale de l'an dernier. L'argument de la nécessité de faire venir des touristes de France pour faire vivre l'économie est en effet fortement fragilisé par la décision de Maurice d'imposer la quarantaine de deux semaines dans un hôtel certifié pour tous les touristes, vaccinés ou non. Contrairement à La Réunion, Maurice ne peut pas compter sur les aides directes de la France. Ce qui pose la question de la capacité de la France à soutenir les professionnels du tourisme de La Réunion face aux conséquences négatives d'une stratégie décidée à Paris.

« Parce que le niveau de vaccination y est insuffisant et que les hôpitaux sont déjà sous forte pression, l'état d'urgence sanitaire sera déclaré dès demain en conseil des ministres pour la Martinique et La Réunion et un couvre-feu sera instauré » : cet extrait de la déclaration télévisée d'Emmanuel Macron annonce donc que l'état d'urgence sanitaire sera de nouveau décrété à La Réunion à partir d'aujourd'hui. Le détail des mesures sera donc très bientôt précisé.

Rappelons que l'état d'urgence sani-

taire permet des mesures d'exception telles que la fermeture des galeries commerciales des centres commerciaux, la réduction de la jauge des clients des hypermarchés, la fermeture des bars, restaurants ainsi que de commerces pouvant être jugés non essentiel.

Saturation des services de réanimation

Le président de la République a également indiqué qu'en France, le couvre-feu pourrait être envisageable là où le taux d'incidence, le nombre de nouveaux cas pour 100.000 habitants, dépassait 200. A La Réunion, ce taux était de 157 dans la semaine du 4 juillet, et de 114 cas. Ceci montre bien qu'officiellement, c'est le taux inquiétant d'occupation des lits dans les services de réanimation qui est le principal facteur de décision, et pas l'intensité de la circulation du virus. Ceci explique donc que même si le taux de contamination est plus faible à La Réunion que dans une autre région située en France, c'est le manque de moyens humains et matériel qui rend la population plus vulnérable à la diffusion d'un virus potentiellement mortel.

En conséquence, le préfet a sonné l'alarme la semaine dernière lors d'une interview télévisée pour préparer l'opinion à de nouvelles mesures de précaution. Il faisait part de l'inquiétude face à un taux d'occupation lits des services de réani-

mation autour de 90 %. Le représentant de l'Etat avait annoncé sa volonté d'obtenir auprès de Paris des pouvoirs accrus pour prendre des décisions adaptées à une situation qui n'est pas celle que connaissent les départements situés en France.

Intégrée dans le système français, La Réunion est une île située à plus de 2.000 kilomètres du département français le plus proche, Mayotte, qui est une île plus petite et encore moins bien équipée que La Réunion en termes d'hôpitaux et de moyens humains. Les autres départements sont à 10.000 kilomètres. En France, il est possible de mutualiser les moyens des hôpitaux de plusieurs régions, voire de recourir aux moyens des pays européens frontaliers, ceci n'est pas possible à La Réunion compte tenu de l'insularité. Les évacuations sanitaires vers la France sont risquées compte tenu de la durée du vol. Cela signifie que ce sont les moyens sanitaires existants à La Réunion qui doivent encaisser le choc.

Crise sanitaire issue d'une stratégie décidée par Paris

Compte tenu de notre insularité et des moyens sanitaires limités à l'échelle d'une île, les Réunionnais avaient développé une stratégie pour empêcher à tout prix l'entrée de maladies infectieuses dans le pays. C'était la règle de la quarantaine, qui était imposée non seule-

ment aux immigrants mais aussi aux Réunionnais qui rentraient de voyage. Cette règle a disparu compte tenu des progrès de la médecine, mais quand cette médecine doit faire face à une pandémie telle que le coronavirus, cette règle est le premier principe de précaution à prendre.

Quelques fois sans attendre la découverte d'un premier cas importés, de nombreux pays ont décidé de fermer leurs frontières à l'exception des rapatriés astreints à une quarantaine. Cette stratégie fait que dans plusieurs Etats insulaires, aucun mort du coronavirus n'est à déplorer. C'est également le cas en Kanaky Nouvelle-Calédonie, où l'autonomie permet aux représentants de la population de fermer l'aéroport et de décider des règles de quarantaine qui se sont même imposées à un ministre des Outremer en visite.

Mais à La Réunion, le choix a été de laisser entrer le coronavirus dans l'île. Le 11 mars 2020, quelques heures avant l'annonce officielle du premier cas importé, l'État avait exposé sa stratégie : la question n'était pas de savoir si la COVID-19 allait entrer à La Réunion mais quand. La préoccupation était de se préparer au retour de vacances de nombreux Réunionnais partis en France où le coronavirus avait déjà largement commencé à circuler. Ceci a entraîné la première épidémie à La Réunion, heureusement circonscrite par la quarantaine imposée aux voyageurs. Mais quand fut abrogé en juin 2020 l'état d'urgence, tout changea. La possibilité de voyager sous réserve de la seule obligation de présenter un résultat de test COVID-19 négatif, conjuguée à une offre de près de 30 vols par semaine entre la France et La Réunion, ont précédé de quelques semaines la découverte officielle des premiers foyers de contamination dans notre île. Ce fut le début d'une seconde épidémie beaucoup plus grave que la première. Un phénomène analogue est constaté avec l'arrivée de 100.000 personnes en décembre et janvier derniers et l'explosion quelques semaines plus

tard d'une troisième vague épidémique causée notamment par l'importation du variant sud-africain à La Réunion, devenu majoritaire chez les nouveaux cas.

Quarantaine de 2 semaines pour les vaccinés arrivant à Maurice

La campagne de vaccination a permis à près du quart de la population d'être considérée comme immunisée à ce jour, et cela pendant au moins quelques mois. Son évolution s'est accompagnée d'un relâchement progressif des mesures destinées à endiguer l'épidémie. La fin du port du masque obligatoire dans la rue et des motifs impérieux pour les déplacements des personnes vaccinées pouvaient laisser croire à un retour à la normale. Mais cela était démenti dans les faits par une aggravation sans précédent de l'épidémie de coronavirus à La Réunion. En effet, la vaccination n'empêche pas une personne d'être contaminée par la COVID-19 et de la transmettre, et elle protège d'une forme grave du coronavirus tant que dure l'immunité procurée par le vaccin. Ces faits amènent d'autres pays à traiter les personnes vaccinées comme les autres, ce qui explique que la quarantaine sera imposée à tous les nouveaux arrivants à Maurice tant que l'immunité collective se situant à 80 % de la population ne sera pas atteinte.

La saturation des services de réanimation est à l'origine du retour de l'état d'urgence à La Réunion. Cette décision était inévitable, compte tenu de la stratégie qui a été décidée jusqu'à présent par Paris pour La Réunion. Or, la réalité de La Réunion, c'est qu'elle est une île tropicale à 10.000 kilomètres des renforts humains et matériels potentiels et que sa population a été capable pendant plus de 6 mois d'empêcher la propagation de la coronavirus jusqu'à l'ouverture en grand de l'aéroport à l'occasion des

mois de juillet et août dernier.

Compte tenu du fait que rien n'indique que les autorités de l'État ne souhaitent solliciter l'aide des voisins de La Réunion pour accueillir des patients afin de soulager les services de réanimation, notre île ne peut donc compter dans l'immédiat que sur ses moyens.

Maurice est « covid-free », La Réunion en est loin

Dans ces conditions, la seule mesure efficace qui permettra à La Réunion de sortir définitivement de la crise sanitaire est la fermeture de l'aéroport à tout vol régulier et la quarantaine stricte dans un hôtel pour tout nouvel arrivant afin de prémunir notre île de l'arrivée de variants dont la résistance aux vaccins serait plus forte que la souche originale de l'an dernier. L'argument de la nécessité de faire venir des touristes de France pour faire vivre l'économie est en effet fortement fragilisé par la décision de Maurice d'imposer la quarantaine de deux semaines dans un hôtel certifié pour tous les touristes, vaccinés ou non. A Maurice, le secteur du tourisme accueille beaucoup plus de clients extérieur que La Réunion et ne peut pas compter sur les aides directes de la France, un des Etats les plus riches du monde. Ce qui pose la question de la capacité de la France à soutenir les professionnels du tourisme de La Réunion face aux conséquences négatives d'une stratégie décidée à Paris. Car contrairement à Maurice, La Réunion est encore loin d'être une destination « Covid-free », l'argument massue pour tout touriste voulant dépenser son argent dans une île tropicale.

(à suivre)

M.M.

Edito

Un Président impuissant... mais en campagne électorale

Hier soir, le Président de la République a fait une allocution. Elle devait porter sur la situation sanitaire, mais il a largement élargi son intervention en présentant le programme de sa campagne de réélection. Nous espérons que le CSA décomptera le temps d'antenne au candidat Macron.

Concernant la situation sanitaire à la Réunion, le taux de prévalence n'a jamais été aussi haut. Le virus et ses variants circulent largement. La solution miracle devrait être le retour du couvre feu. Mais, le couvre feu n'a jamais rien réglé. L'aéroport est toujours de plus en plus ouvert, et des questions légitimes se pose sur le respect de la quarantaine des nouveaux arrivants et sur les motifs impérieux largement détournés. Et pire, les campagnes publicitaires promettent des vacances au soleil à La Réunion. Nous connaissons parfaitement la résultante, une explosion des cas comme nous l'avons déjà connu plusieurs fois.

La stratégie vaccinale est mise à mal par le peu de confiance que nous portons aux responsables politiques. Les messages ne sont pas clairs. Mais certaines choses le sont. La Covid est une maladie dangereuse, qui peut être mortelle pour nos concitoyens les plus fragiles. La vaccination a toujours été la réponse aux maladies contagieuses. Surtout que nous ne connaissons pas de traitement curatif pour cette maladie. Néanmoins, comment peut on avoir confiance quand on s'aperçoit qu'un soignant sur deux n'est toujours pas vacciné. N'a t on pas connu des épisodes de contamination en dialyse ou en EHPAD par des soignants atteints et non vaccinés. Notre système de santé est vraiment malade, quand un soignant sur deux ne fait plus confiance à la recherche médicale.

Alors nous sommes aussi devenu tous des spécialistes en biologie. On juge de la pertinence du vaccin à l'aune de donnée pseudo scientifique et de fake news. On parle d'un vaccin mais il y en a de multiple, rien qu'à Cuba il y en a 3. Et nous ne pouvons que nous féliciter que les avancées scientifiques et technologiques permettent de diminuer le temps entre la découverte d'un virus et son vaccin. Nous escomp-

tons que ces nouvelles technologies médicales soient mis en oeuvre pour le SRAS ou l'EBOLA. Il sera toujours plus agréable d'attendre son tour chez le médecin, ou le pharmacien, ou dans un centre de vaccination, pour bénéficier d'un vaccin gratuit ; plutôt que d'assister aux obsèques de quelqu'un qui a refusé de se faire vacciner par conviction religieuse, alors que la vaccin Covid l'aurait sauvé, ou encore d'accompagner une maman malade qui s'enferme dans sa chambre pour que ses enfants testé négatif ne contracte pas la maladie. Ces situations ne sont pas des fantasmes mais des réalités quotidiennes. Fièvres fortes, douleurs articulaires, perte de goût, ce ne sont la que quelques symptômes de cette maladie. En tout état de cause, pour soi même et surtout pour nos proches, il est devenu nécessaire de se faire vacciner.

Mais profitant de la tribune, le Président a déroulé son programme ultra libéral puisé directement au G20. Pass Saniataire obligatoire pour le contrôle des masses. Réforme des retraites pour allonger la durée des cotisation, baisser le niveau des pensions et mettre en place une retraite par capitalisation. Réforme de l'assurance chômage pour contrôler les chômeurs et baisser leur allocation. Réforme de la dépendance, pour introduire de plus en plus de financement par capitalisation. Mais toujours rien, sur la justice fiscale, la justice social ou la gestion de la dette écologique. En 2017, il n'était ni de droite ni de gauche. En 2021, il a enfin découvert ce qu'il était vraiment : le champion d'une droite libérale et mondialiste. C'est certainement pour cela, qu'il est incapable de résorber l'épidémie.

« La colère est nécessaire ; on ne triomphe de rien sans elle, si elle ne remplit l'âme, si elle n'échauffe le coeur ; elle doit donc nous servir, non comme chef, mais comme soldat. » ARISTOTE

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Mézami, néna toute dann la natir ! Mète kate tire siss sa i aprann pa dann katéshiss

Mézami, demoune-la li émite lo kréatère-la natir si zot i vé – mé li lé loin d'ète mèm nivo. Pou kossa mi di azot sa ? Zégzanpe i mank pa.

Alon oir inn i apèl la tèr pou lo plantaze. Momandoné l'ome savan épi kapitalist la di, done ali troi zéléman épi la tèr konm matyèr morte sinpe supor, matyèr inerte. Done ali lazote, laside fosforik, la potasse, lèss ali arzoute ankor inndé zoligo-éléman. L'assé pou li nourri la popilassion antyèr é myé ké la tèr natirèl siouplé. Poitan dan la tèr néna pliss in milyar bande mikro-organism é toussa i kolabore, i travaye ansanm, mèm défoi i bataye lé zinn avèk lé zote é lo réilta sé k'la nyabou nourri l'imanité é dopi lontan. Néna dé san mil zané nou lé dsi la tèr, obliye pa ! Mé ala ké son pti pé d'zéléman la komanss anpoizone lo milyar mikro-organism la komanss détrui azot é lo kék zéléman i komanss fé pityé par rapor a noute momon la natir.

In n'ote légzanpe : li la di li lé kapabe ranplass bann produi natirèl par bande produi sintéтик son prope konpozission. Son filozofi la di ali, la vanille i vo arienk san lo vaniline, mé la pa bézoin la vaniye natirèl pou gingn sa : inn-dé zéprouvete, le sho, lo froi, pliss inn-dé konpozan k'i sorte dann pétrol sansa dann sharbon, ala li lé parti pou ranplass la vanille tro shèr, tro long pou fé, toussa ziss pou done in pé lo gou bonbon avèk gato, ziss pou fé lo sik vaniyé é li la aroze limanité avèk son bande pti sassé. Edmond, o pototo !

Aprésa li la invanté, invanté, invanté bande batri pou téléphone portab loto éléktrik é toute sak i s'ansui nikèl, kadmiu épi d'ote métal i fini an iome sa néna partou, san fin, inépuizab. é bon marshé siouplé. Mé oila li panss si sa i fini in zour, kossa va fé ? Ala bande savan l'otriche i travaye dsi la vanille bourbon, ala ké zot i trouv dodan sak i fo pou fé marsh téléphone portab-anpliss avèk in gou d'vaniye ! Zot i domande si sa i sa san bon dann sak demoune. Mé i fo ni koze ansanm rante kate zyé dsi la vaniye, in plante ékstra.

Mézami néna toute dann la natur é mèm dé shoz nou la pankor trouvé é anpliss li lé ronouvlab. Mé in sèl zafèr la poin, sé larzan valèr dé valèr pou lo sistème kapitaliss : mète kate tire siss sa i amontr pa dann katéshiss.

Justin